Question de Monsieur André Frédéric, parlementaire du Groupe PS à Madame Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

<u>Objet</u>: l'approche concertée avec l'ensemble des télévisions locales pour développer le secteur en tenant compte des réalités locales

Madame la Ministre,

Vous sachant attentive à la situation de l'ensemble des télévisions locales et ayant bien pris note de votre volonté de rencontrer tous les acteurs concernés, je souhaite me faire le relais de plusieurs points d'attention qui m'ont été communiqués par l'opérateur Vedia, actif, comme vous le savez, dans la région de Verviers.

Les différents éléments soulevés dans une note de travail destinée à sensibiliser le monde politique sur les urgences auxquelles doivent faire face les télévisions locales et en particulier Vedia, sont en partie communs (la question du financement et des critères organisant ce dernier, la modernisation nécessaire de l'outil y compris sur les nouvelles plateformes, la problématique du calcul de l'audience, l'équipement, l'évolution technologique, l'enjeu des mutualisations, par exemple...).

Mais, si les modèles différents existant entre les différentes télévisions locales ont pu en partie être corrigés par l'adaptation des modalités de financement destinées à éviter de trop grandes disparités, la situation reste malgré tout sensible.

Et certaines continuent à être à la peine pour relever les défis importants qui sont les leurs. Et ce, malgré les efforts conséquents réalisés pour maintenir une saine gestion, continuer à innover et rester pertinent pour les publics les plus larges possibles.

Le débat sur les solutions à apporter pour résoudre les difficultés traversées par ce secteur est vaste, sensible et compliqué dans un cadre budgétaire serré.

La DPC, vous l'avez rappelé récemment, est très claire sur la volonté du Gouvernement de renforcer les télévisions locales. Et elles sont sensibles aux réponses qu'on pourra leur apporter dans un avenir proche.

C'est pourquoi, je pense utile d'envoyer un signal fort sur l'écoute constante et la recherche active de solutions face à leur appel.

Aussi, Madame la Ministre, permettez-moi de vous demander :

- Ce qu'il en est de l'avancement de votre analyse de la situation ?
- Etudiez-vous des pistes de financement alternatif crédible qui pourraient apporter un peu d'oxygène à court ou moyen termes et si oui, comment les activer ?
- Avez-vous déjà été contactée par cet opérateur et avez-vous pu prendre connaissance de la situation spécifique ?

Je vous remercie pour vos réponses.

RÉPONSE

Madame Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

Monsieur le Député,

Comme vous le mentionnez dans votre question et comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, la situation des télévisions locales, leur avenir et leur repositionnement constituent un enjeu qui retient toute mon attention.

Vous rappelez également l'engagement pris dans la Déclaration de politique communautaire (DPC) de soutenir le secteur, d'une part, dans le cadre d'un accompagnement ou d'un soutien en ce qui concerne le développement du numérique et les nouveaux métiers et, d'autre part, par un rappel de l'importance des synergies et des mutualisations. Ces dispositions sont cruciales pour assurer la pérennité des télévisions locales.

Mon point de vue et mon envie n'ont pas changé aujourd'hui.

Comme vous le savez, les subventions sont régies par un cadre légal et strict. Le système de subventionnement tient compte d'une série de critères qui permettent précisément de remplir les missions de service public incombant à chaque télévision locale. Aucun mécanisme structurel ne prévoit à l'heure actuelle de pallier la situation financière critique d'une télévision en particulier.

Il me semble aujourd'hui évident que les réalités locales ne sont pas toutes identiques. Vedia bénéficie, en application du décret SMA, d'une contribution des distributeurs de services par abonné situé dans sa zone de couverture. Je sais qu'il y a une demande pour augmenter ces contributions des distributeurs, mais sachez aussi que certaines télévisions locales ne bénéficient pas du tout de ces contributions. De plus, Vedia a reçu, à l'instar d'autres télévisions locales, début 2019, 250.000 € pour le financement d'une infrastructure ULTRA HD avec liaisons IP.

Certaines télévisions locales ont une bonne santé financière, d'autres sont en difficulté. Notons que plusieurs ont mis en place des synergies entre elles plus fortes, mais aussi avec la RTBF. Et ceci pourrait constituer une piste de réflexion.

Malgré ces réalités de terrain différentes, vous conviendrez qu'il importe de conserver une certaine équité dans les aides octroyées aux télévisions locales.

J'ai rencontré la Fédération des télévisions locales le 7 novembre dernier et j'ai pu prendre connaissance de leur mémorandum. Je leur ai annoncé que j'allais rencontrer chacune des télévisions locales au cours de ces cinq années de législature, dont Vedia. La date de rencontre de Vedia n'est pas encore fixée aujourd'hui, mais cela pourrait être fait dans les semaines qui viennent.

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation.

Je vous remercie pour votre question.